

IDENTIFICATEUR DE PROFIL D'INVESTISSEUR DE L'ASSURANCE VIE UNIVERSELLE



assurance vie universelle



Assurance vie
Équitable du Canada

IDENTIFICATEUR DE PROFIL D'INVESTISSEUR DE L'ASSURANCE VIE UNIVERSELLE



L'assurance vie universelle réunit les avantages d'une protection d'assurance vie rentable avec possibilité de report d'impôt* et des options concurrentielles d'épargne et de placements.

Voici trois étapes pour la sélection de votre portefeuille de placement idéal :

- 1 Définir vos objectifs financiers et le laps de temps à votre disposition pour les atteindre.
- 2 Déterminer votre zone de confort face au risque lié aux placements. Par exemple, la fluctuation de la valeur de vos placements nuira-t-elle à votre sommeil?
- 3 Constituer un portefeuille équilibré qui correspond à vos besoins financiers avec une composition qui comprend les principales catégories d'actif.

CONCEVOIR VOTRE PORTEFEUILLE D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS

Notre vaste sélection de placements offerte par l'assurance vie universelle est idéale pour élaborer un portefeuille qui convient autant à toutes les personnes dont le profil est conservateur qu'à celles qui convoitent une croissance dynamique et aussi, à celles qui se situent entre les deux. Vous avez la possibilité d'investir dans toute combinaison des options suivantes :

- **Compte à intérêt quotidien** : Similaire à un compte d'épargne traditionnel
- **Comptes de dépôt garanti** : Termes de 1, 5 et 10 ans offerts
- **Options indicelles** : Comptes non enregistrés qui bénéficient de gains en capital à imposition reportée*. Elles reflètent le rendement des actions canadiennes, des actions mondiales ou des marchés obligataires.

QUELLE EST LA COMPOSITION DE PLACEMENTS IDÉALE POUR VOUS?

Choisir la composition appropriée d'épargne et de placements à même votre contrat s'avère une tâche importante. Vos objectifs financiers, votre horizon temporel et votre tolérance au risque sont autant d'éléments qui jouent un rôle dans la détermination de la composition de placements ou de la répartition d'actifs qui vous conviennent le mieux.

EN QUOI CONSISTE LA RÉPARTITION D'ACTIFS? POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT?

La répartition d'actifs consiste en un processus visant à déterminer les catégories d'actif (soient les placements garantis, les titres à revenu fixe et les actions) qui devraient se retrouver au titre de votre contrat ainsi que leurs proportions. Chaque catégorie d'actif comporte un degré de risque et un rendement qui lui est propre et réagit aussi de façon différente à la conjoncture du marché. L'objectif est de trouver la composition qui vous procure un équilibre entre le risque et une rentabilité éventuelle qui vous ne vous empêchera pas de dormir la nuit. Une répartition d'actifs appropriée peut aider à réduire la volatilité à même votre portefeuille tout en augmentant le potentiel d'un rendement plus élevé.

Avec l'aide de votre conseillère ou conseiller financier et du questionnaire *Identificateur de profil d'investisseur*, vous pouvez déterminer une composition de placements adaptée à votre situation personnelle. Au fur et à mesure que vos besoins évoluent, vous avez la flexibilité de modifier vos options d'épargne et de placements.

*Assujetti à des montants maximaux et aux autres restrictions prescrits par la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

QUEL EST VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR?

Ce questionnaire peut vous aider à découvrir le portefeuille qui correspond le mieux à votre échéancier, à vos objectifs financiers et au niveau de risque que vous êtes en mesure d'accepter. Choisissez l'option qui vous convient le mieux. En répondant aux questions en toute honnêteté, votre conseillère ou conseiller pourra vous suggérer une composition de placements propre à votre situation.

1. Parlez-nous de votre planification de retraite (RÉER).

- a. Je cotise à un RÉER, mais je suis loin d'atteindre ma limite maximale.
- b. Je verse fidèlement la cotisation maximale à mon RÉER chaque année.
- c. Je ne cotise pas régulièrement à mes RÉER.
- d. Je retire actuellement un revenu à partir de mes fonds enregistrés.

2. Quelle est la raison principale pour laquelle vous désirez faire l'acquisition de ce type d'assurance?

- a. Pour assurer un revenu aux personnes à ma charge ou pour couvrir mes derniers frais (coûts des funérailles, frais juridiques, impôts).
- b. Pour élaborer un plan successoral ou pour la préservation du patrimoine destiné à mes bénéficiaires.
- c. Pour maximiser mes possibilités de placement à l'abri de l'impôt.
- d. Pour constituer un capital qui pourra être transféré, libre d'impôt, à mes bénéficiaires à mon décès.
- e. Pour allier une protection d'assurance vie et la croissance d'un placement à l'abri de l'impôt.

3. Quels sont vos objectifs relatifs à la portion épargne de votre police?

- a. Accumuler mes épargnes en toute sécurité à des fins d'urgence seulement.
- b. Aider au paiement des coûts réguliers d'assurance reliés à mon contrat.
- c. Accumuler une valeur de rachat suffisante pour plus de revenus lors de la retraite.
- d. Maximiser le potentiel de croissance de mes placements pour en profiter ultérieurement, lorsque je le jugerai opportun.
- e. Accumuler mes épargnes pour suivre le rythme de l'inflation.

4. Quand planifiez-vous accéder à la portion placement de votre contrat?

- a. D'ici 9 ans.
- b. Dans 10 à 14 ans.
- b. Dans 15 à 19 ans.
- d. Dans de plus de 20 ans.
- e. Jamais.

5. Lequel de ces énoncés décrit le mieux vos connaissances en matière de placement?

- a. Niveau novice Mes connaissances en matière de placements sont limitées.
- b. Niveau débutant J'ai investi pendant quelques années et je détiens une compréhension de base en matière de placements.
- c. Bonnes J'ai une connaissance pratique des principales caractéristiques des différents placements de même que celles de l'assurance et du marché financier.
- d. Très bonnes J'investis depuis longtemps et j'ai des connaissances inébranlables des différentes catégories de placement et de leurs risques afférents.
- e. Excellentes Je suis une investisseuse ou un investisseur expérimenté. J'ai des connaissances exhaustives en matière de concept d'assurance, des différents types de placement, de leurs risques afférents et de leur rapport face à la volatilité du marché.

6. Quel est le revenu total de votre ménage?

- a. Moins de 30 000 \$.
- b. De 30 000 \$ à 59 999 \$.
- c. De 60 000 \$ à 99 999 \$.
- d. De 100 000 \$ à 149 999 \$.
- e. Plus de 150 000 \$.

7. Lequel ou lesquels des types de placements suivants détenez-vous ou avez-vous détenu(s) dans le passé? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- a. Placements garantis, obligations d'épargne du Canada ou fonds du marché monétaire.
- b. Fonds de titres à revenu ou fonds d'obligations, obligations gouvernementales, provinciales ou fonds obligations de sociétés bien établies.
- c. Fonds d'actions canadiennes, fonds communs ou fonds distincts.
- d. Fonds d'actions américaines, fonds communs ou fonds distincts.
- d. Fonds d'actions étrangères, fonds communs ou fonds distincts.
- f. Valeur de rachat d'une police d'assurance vie.

8. Choisissez l'énoncé qui décrit le mieux votre disposition à l'égard du risque d'investissement.

- a. Je désire des placements sûrs même si cela signifie qu'ils ne suivent pas le rythme de l'inflation.
- b. Je suis prête ou prêt à accepter un faible taux de fluctuation dans la valeur de mes placements de manière à suivre le rythme de l'inflation.
- c. Je suis prête ou prêt à accepter un taux modéré de fluctuation dans la valeur de mes placements de manière à obtenir un taux de rendement sensiblement supérieur à celui de l'inflation.
- d. Je suis prête ou prêt à accepter un taux élevé de fluctuation dans la valeur de mes placements de manière à maximiser le potentiel de croissance à l'abri de l'impôt.

9. En ce qui a trait aux revenus de placement, quelle est la dépréciation maximale de la portion placement de votre contrat que vous seriez en mesure d'accepter au cours d'une année?

- a. 0 % La stabilité est importante pour moi.
- b. -5 %
- c. -10 %
- d. -20 %
- e. -25 % ou plus Je comprends que les marchés s'ajustent d'eux-mêmes périodiquement et je fais confiance en leurs perspectives à long terme.

10. À quel groupe d'âge appartenez-vous ?

- a. Moins de 40 ans.
- b. De 40 à 49 ans.
- c. De 50 à 59 ans.
- d. De 60 à 69 ans.
- e. Plus de 70 ans.

CALCUL DE VOTRE POINTAGE

Faites coïncider chacune de vos réponses aux questions précédentes au nombre de points correspondant.

	a	b	c	d	e	f	TOTAL
1.	2	5	0	2			
2.	0	6	10	7	6		
3.	0	8	10	15	4		
4.	0	5	8	10	10		
5.	0	2	3	4	6		
6.	0	2	5	6	8		
7.	0	1	2	2	2	1	
8.	0	5	10	15			
9.	0	3	6	9	12		
10.	8	6	4	2	0		
POINTAGE FINAL							

INTERPRÉTATION DE VOTRE POINTAGE

Une fois votre pointage déterminé, harmonisez-le avec l'une des six (6) catégories de profil d'investisseur dans le tableau ci-dessous :

Pointage final	Catégories de profil d'investisseuse ou d'investisseur
De 0 à 25 points	Sans risque
De 26 à 41 points	Conservateur
De 42 à 57 points	Conservateur modéré
De 58 à 73 points	Équilibré
De 74 à 87 points	Croissance
88 points et plus	Croissance dynamique

À la page suivante, vous y trouverez des suggestions de portefeuilles correspondant à chaque catégorie de profil d'investisseur.

Constituez votre propre portefeuille en choisissant parmi une combinaison de placements garantis, de titres à revenu fixe ou d'actions dans les proportions recommandées. Une approche plus simple consisterait à choisir le compte indicatif de portefeuille qui corresponde le mieux à votre profil.

Si vous désirez plus de détails sur les possibilités d'épargne et de placements offertes par votre régime d'assurance vie universelle, veuillez consulter votre conseillère ou conseiller.

Ce guide du profil d'investisseur a pour but de vous présenter, ainsi qu'à votre conseillère ou conseiller financier, des options de compositions d'épargne et de placements par le biais d'un contrat d'assurance vie universelle. D'autres facteurs, en plus de ceux énumérés ci-dessus, doivent être considérés lorsque vient le temps de choisir la composition pour votre régime d'épargne et de placements. Ces renseignements ne constituent pas des conseils professionnels de nature juridique, fiscale, en matière de placement, ou autre. Il est fortement recommandé de communiquer avec votre conseillère ou conseiller financier ou autre professionnel concernant vos objectifs d'assurance individuelle et d'épargne et de placements.

CATÉGORIES DE PROFIL D'INVESTISSEUR



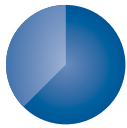
- 1. Sans risque – 0 à 25 points**
100 % placements garantis (comptes de dépôt garantis ou de dépôt à terme)



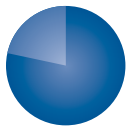
- 2. Conservateur – 26 à 41 points**
30 % actions, 45 % revenu fixe, 25 % placements garantis
OU
45 % de placements équilibrés, 30 % de revenu fixe, 25 % de placements garantis
OU
Compte indiciel de portefeuille de revenu diversifié



- 3. Conservateur modéré – 42 à 57 points**
40 % d'actions, 40 % de revenu fixe, 20 % de placements garantis
OU
60 % de placements équilibrés, 20 % de revenu fixe, 20 % de placements garantis
OU
Compte indiciel de portefeuille équilibré de revenu



- 4. Équilibré – 58 à 73 points**
60 % actions et 40 % revenu fixe
OU
100 % de placements équilibrés
OU
Compte indiciel de portefeuille de croissance



- 5. Croissance – 74 à 87 points**
80 % d'actions et 20 % de revenu fixe
OU
80 % de placements équilibrés et 20 % d'actions
OU
Compte indiciel de portefeuille de croissance



- 6. Croissance dynamique – 88 points et plus**
100 % d'actions
OU
Compte indiciel de portefeuille de croissance mondiale
OU
Compte indiciel de portefeuille de croissance maximale

Légende



OPTIONS D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS

Options de placements garantis

- Comptes de dépôt garanti (termes de 1, 5 et 10 ans)
- Compte à intérêt quotidien

Exposition aux titres à revenu fixe

- Compte indiciel de fonds spéculatif d'obligations canadiennes
- Compte indiciel de fonds spéculatif mondial à revenu fixe

Exposition équilibrée

- Compte indiciel de fonds spéculatif d'actions canadiennes
- Compte indiciel de fonds spéculatif mondial équilibré

Exposition au marché des actions nationales

- Compte indiciel d'obligations canadiennes
- Compte indiciel de fonds spéculatif d'actions de valeur canadienne
- Compte indiciel de fonds spéculatif d'actions canadiennes de sociétés à grande capitalisation

Exposition au marché des actions américaines

- Compte indiciel d'actions américaines
- Compte indiciel d'actions Technologies américaines
- Compte indiciel d'actions américaines de premier ordre

Exposition au marché des actions étrangères

- Compte indiciel de fonds spéculatif mondial
- Compte indiciel de fonds spéculatif d'actions européennes

Comptes indiciels de portefeuille

- Compte indiciel de portefeuille de revenu diversifié (conservateur)
- Compte indiciel de portefeuille équilibré de revenu (conservateur modéré)
- Compte indiciel de portefeuille équilibré de croissance (équilibré)
- Compte indiciel de portefeuille de croissance (croissance)
- Compte indiciel de portefeuille de croissance mondiale (croissance dynamique)
- Compte indiciel de portefeuille de croissance maximale (croissance dynamique)

Les options indicielles offertes par votre contrat d'assurance vie universelle proposent une exposition aux marchés des actions et des titres à revenu fixe à la fois. Bien que les options indicielles offrent la possibilité d'obtenir des taux de rendement plus importants sur une période à long terme, il y a tout de même un risque inhérent à la sélection de telles options de placement. Contrairement au compte de placement à intérêt quotidien ou aux comptes de dépôt garanti dont les taux d'intérêt portés au crédit disposent de garanties, les placements des options indicielles NE SONT PAS GARANTIS. Il est possible de recevoir de l'intérêt négatif, ce qui entraînera donc une diminution de la valeur de votre compte. Il est important de vous assurer en tout temps que des fonds suffisants sont disponibles dans votre compte pour couvrir les frais mensuels, y compris le coût de l'assurance, les frais d'administration, les frais relatifs à tout avenant et à toute garantie.

Les comptes indiciels NE SONT PAS des fonds communs de placement ou des indices. Vous N'ACHETEZ PAS d'unités de fonds de placement ou d'un autre titre. Vous déposez des fonds qui rapportent de l'intérêt au même titre que les fonds généraux de l'Équitable. Le rendement n'est pas garanti. Le rendement du passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Il se peut que l'intérêt vous soit crédité dans le cas d'intérêt positif ou débité dans le cas d'intérêt négatif selon le rendement du fonds de placement ou de l'indice suivi. Le fonds de placement ou l'indice suivi peut changer à tout moment. Des frais d'administration relatifs aux options indicielles s'appliqueront.

ASSURANCE VIE ÉQUITABLE DU CANADA

Un choix judicieux.

Grâce à un service personnalisé, une gamme de produits supérieurs et un engagement continu envers le principe de mutualité, l'Équitable peut vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Qu'il s'agisse de votre premier placement financier, d'élaborer votre planification financière ou de trouver des moyens de protéger ce qui vous importe le plus, nous avons les produits qui vous conviennent. Avec notre personnel orienté vers les besoins de notre clientèle, et une stratégie prudente de placement axée sur la stabilité, la croissance et la rentabilité à long terme, nous possédons la compétence et le savoir-faire que vous recherchez. Peu importe le stade de votre vie, nous nous engageons à vous aider à réaliser l'avenir financier que vous désirez, en faisant de vous notre priorité.

Alors que l'Équitable consacre chaque effort pour s'assurer de la précision des renseignements fournis dans la présente, le contrat prévaut dans tous les cas.



Assurance vie
Équitable du Canada^{MD}

One Westmount Road North
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Visitez notre site Web à l'adresse www.equitable.ca/fr

^{MD} indique une marque déposée de l'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.